

GROUPEMENT

De la

COMPAGNIE OXXXXXXXXXX

De la

UNITÉ

B.T.

P.V. N° 667 78

OBJET DE LA PROCÉDURE

PROCEDE D'ENVOI

CONSTITUTION DES PIÈCES

APPLIQUÉES AU PROCÉDURE

ÉTABLISSEMENT À L'UNITÉ

NUMÉRO MOQUE SI-COÛTE

78306134

6. M. 78

RENSEIGNEMENTS SUR APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE.

X PRÉLIMINAIRE
FLAGRANT DÉLIT
COMMISSION POGATOIRE

CODE

NUMÉRO D'ORDRE	DESIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal d'enquête préliminaire.
2	- Plan de situation.
3	- Photographies de la ligne d'horizon à partir du point d'observation.

DESIGNATION DU DESTINATAIRE (X)

NOMBRE D'EXEMPLAIRES

- X XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
- 1 - M. le PREFET de _____, à la _____.
- 1 - M. le PROCUREUR de la République, à _____.
- 1 - GENERAL, Commandant la 3° Région Aérienne, à _____.
- X 2 - M. le MINISTRE des ARMEES, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi-Renseignement, à _____.

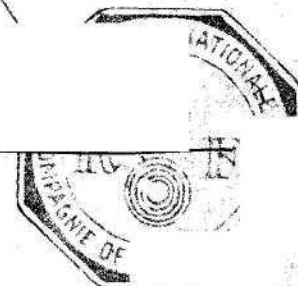
DESTINATAIRES

COPIE DU B. E. SUR (BASES) SUIVANTE(S)

VOIE DE TRANSMISSION
Le Chef d'Escadron I

Commandant la Compagnie

(DATE) SIGNATURE, CACHET
11 DEC. 1978



FRG-28.02.79

N° 212 A1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cde Groupement, LE

GROUPEMENT	
De	
COMPAGNIE	0XXXX/XXX
De	
UNITE	
B.T.	
PROCES VERBAUX	N° 667 / 1978
ANALYSE	

**D'ENQUETE
PRELIMINAIRE**

ANALYSE : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS : Renseignements sur apparition d'un O.V.N.I.
REFERENCE : C.M. N° 32.600 MA/Gend.T. du 2 Août 1968.

NOUS SOUSSIGNES

.Gendarme, Agent de Police Judiciaire,
.Gendarme, Agent de Police Judiciaire,

VULES ARTICLES

20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, ASSURANT EN TOUTES CIRCONSTANCES ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 6 Novembre 1978 à 16 HEURES 00, en début de service dans la

(), nous avons été avisés par (), demeurant dans l'agglomération précitée, qu'elle avait aperçu un objet volant non identifié le matin même à 7 heures 32. Cette personne a attendu avant de nous avertir, pensant ne pas être prise au sérieux.

ETAT des LIEUX

Le domicile de () se situe dans l'agglomération de (), à 30 mètres au () de l'église de cette commune. La maison, (point culminant de la commune), est orientée () et c'est de l'une des fenêtres de cette façade que l'objet a été observé.

L'horizon, zone terminale d'observation par rapport au point précité, est délimité par le clocher de l'agglomération de (), () et la R.N. (trouçon routier : () - ()).

Mentionnons que la fenêtre est située au premier étage d'une maison bourgeoise; hauteur du sol, environ 5 mètres.

CONSTATATIONS

Etant donné le temps qui s'est écoulé entre le moment de l'observation et l'heure à laquelle nous avons été prévenus, et étant donné que l'engin n'a pas semblé se poser, aucune constatation n'a pu être faite par nous.

MESURES PRISES

Nous avons rendu-compte de ces faits par message radio N° 179 à notre Commandant de Compagnie à ()

Des photographies prises de la fenêtre de la maison de (), et montrant le champ de vision de son point d'observation, seront jointes à la présente procédure.

Une photocopie de carte " U.T.M. " est également jointe.

ENQUETE

Nous, Gendarme () avons entendu successivement à leur domicile :

(), séparée (), secrétaire médicale, demeurant au bourg de (), (), née le (), (), nationalité française, qui nous a

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	1 - M. le PREFET de () à ()	DATE DE CLOTURE LE 21 Novembre 1978	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/>	1 - M. le PROCUREUR de la République, à ()		
	<input type="checkbox"/>	1 - GENERAL, Commandant la 3° Région Aérienne, à ()	SIGNATURE ET CACHET	
	<input type="checkbox"/>	1 - ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. de Groupement, le ()		

déclaré à 18 heures 10 :

"""" Ce jour, à 7 heures 32, alors que j'écoutais la radio dans ma chambre située au premier étage de mon habitation orientée, mes volets étant ouverts, je me suis assise sur le bord de mon lit, et mon regard a été attiré par une brillance à la fenêtre. Le soleil n'était pas levé mais il faisait jour.

Sans bouger, j'ai alors remarqué deux disques se touchant au centre et légèrement décalés, se déplaçant très lentement vers le droite. Ils étaient de couleur incandescent-orange.

S.I.- Je n'ai entendu aucun bruit d'avion ou autre moteur. Il n'y avait aucune étoile dans le ciel, pas de nuages, et la lune ne paraissait pas.

J'ai observé cet objet pendant plusieurs minutes, car il me donnait l'impression de ne pas bouger; puis, constatant son déplacement, je suis allée réveiller mon fils, qui a observé et constaté les mêmes faits.

Au début de mon observation, l'objet m'a paru plus gros qu'à la fin, ce qui me donne à penser que le déplacement se faisait

Je précise que le soleil n'est paru à l'horizon qu'à 7 heures 55 et que ma position étant au delà de l'objet et face au soleil, cette brillance ne devait normalement pas être visible pour moi.

S.I. La vitesse de déplacement m'a semblé être celle, approximative, d'un hélicoptère, et ma distance d'observation à environ 5 à 6 kilomètres. Je ne peux estimer l'altitude de l'objet, mais il me semble qu'elle pourrait éventuellement se situer vers 500 mètres.

Notre observation a duré dix bonnes minutes. Je suis ensuite allée préparer mon petit déjeuner, puis lorsque je suis revenue, environ 2 ou 3 minutes après, l'objet avait disparu.

J'ignore si d'autres personnes du bourg ont vu la même chose. """"""

Le 6 Novembre 1978 à 18 heures 40.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

_____, étudiant, demeurant au _____, (_____), né le _____ à _____, (_____), nationalité française, qui nous a déclaré à 18 heures 50 :

"""" Ce matin, vers 7 heures 35, ma mère est venue me réveiller, m'expliquant qu'elle voyait quelque chose de bizarre par la fenêtre.

Je me suis rendu dans le couloir du premier étage, qui possède une fenêtre orientée dans la même direction que celle de la chambre de ma mère. J'ai effectivement vu deux disques de couleur orange d'une grande brillance, légèrement décalés l'un par rapport à l'autre et se touchant pas le centre.

Cet objet se déplaçait très lentement, mais je suis affirmatif à ce sujet, car j'avais plusieurs points de repère pour constater le déplacement. J'ai observé pendant plusieurs minutes cet objet, et ai remarqué qu'il s'éloignait par rapport à ma position.

S.I.- Je n'ai entendu aucun bruit de moteur ou autre. Il n'y avait aucune étoile et le soleil n'était pas levé.

Cette brillance de l'objet m'a paru anormale, car logiquement, d'après ma position, s'il s'était agit d'un objet métallique normal, je n'aurais pas dû la voir.

.../...
" Je confirme la déclaration de ma mère en ce qui
" concerne l'altitude, la distance d'observation et la direction
" de vol, de cet objet inconnu. *****

Le 6 Novembre 1978 à 19 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

Malgré des recherches dans la commune, et dans les fermes avoisinantes, nous n'avons pu trouver aucun autre témoin de ces faits.

Le 9 Novembre 1978, nous avons été avisés téléphoniquement par _____, demeurant à " _____ " commune de _____, (_____), qu'il avait été témoin de cette apparition. Il précisait qu'il s'était manifesté suite à la parution d'un article à ce sujet, dans un quotidien.

Nous, Gendarme _____ avons entendu :

Monsieur _____, agriculteur, demeurant au lieu-dit " _____ ", commune de _____, (_____), né le _____ au dit lieu, nationalité française, qui nous a déclaré à 11 heures 40 :

***** Le lundi 6 Novembre 1978, entre 7 heures 30 et 7 heures 35, alors que je revenais d'emener ma fille au car de par un chemin communal, j'ai vu devant moi, c'est à dire vers l' _____, un objet volant de couleur orange, en forme de haricot. (objet allongé, légèrement plus gros aux deux extrémités qu'au centre). Je n'ai pas pu remarquer si cet objet se déplaçait car je roulais avec ma voiture. Il n'y avait aucun nuage ni étoiles et le soleil n'était pas levé.

De ma position d'observation, étant placé plus vers l' _____, s'il s'était agi d'une chose normale, je n'aurais pas dû voir cette brillance.

S.I. J'ai pu observer cet objet pendant environ 500 mètres de mon trajet, car il a été caché ensuite par les arbres.

S.I.- Je me trouvais à environ 3 Kms à vol d'oiseau de _____
Ce n'est que lorsque j'ai vu un article concernant cette affaire, que je vous ai prévenu.

S.I.- J'étais seul à bord de mon véhicule.

Je ne peux rien dire de plus sur cette affaire, si ce n'est que cette apparition m'a paru anormale.

S.I.- Je ne peux donner une dimension précise de cet objet mais il m'a paru assez important. *****

Le 9 Novembre 1978 à 11 heures 55.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

Malgré nos recherches dans les environs et dans d'autres communes de notre circonscription, nous n'avons pu découvrir aucun autre témoin, au cours de différents services effectués dans les jours qui ont suivis.

Tout nouveau témoignage fera l'objet d'une procédure ultérieure le cas échéant.

Fait et clos à _____

, le 21 Novembre 1978.

Le Gendarme

A.P.J.

Le Gendarme _____

A.P.J. _____

.../....

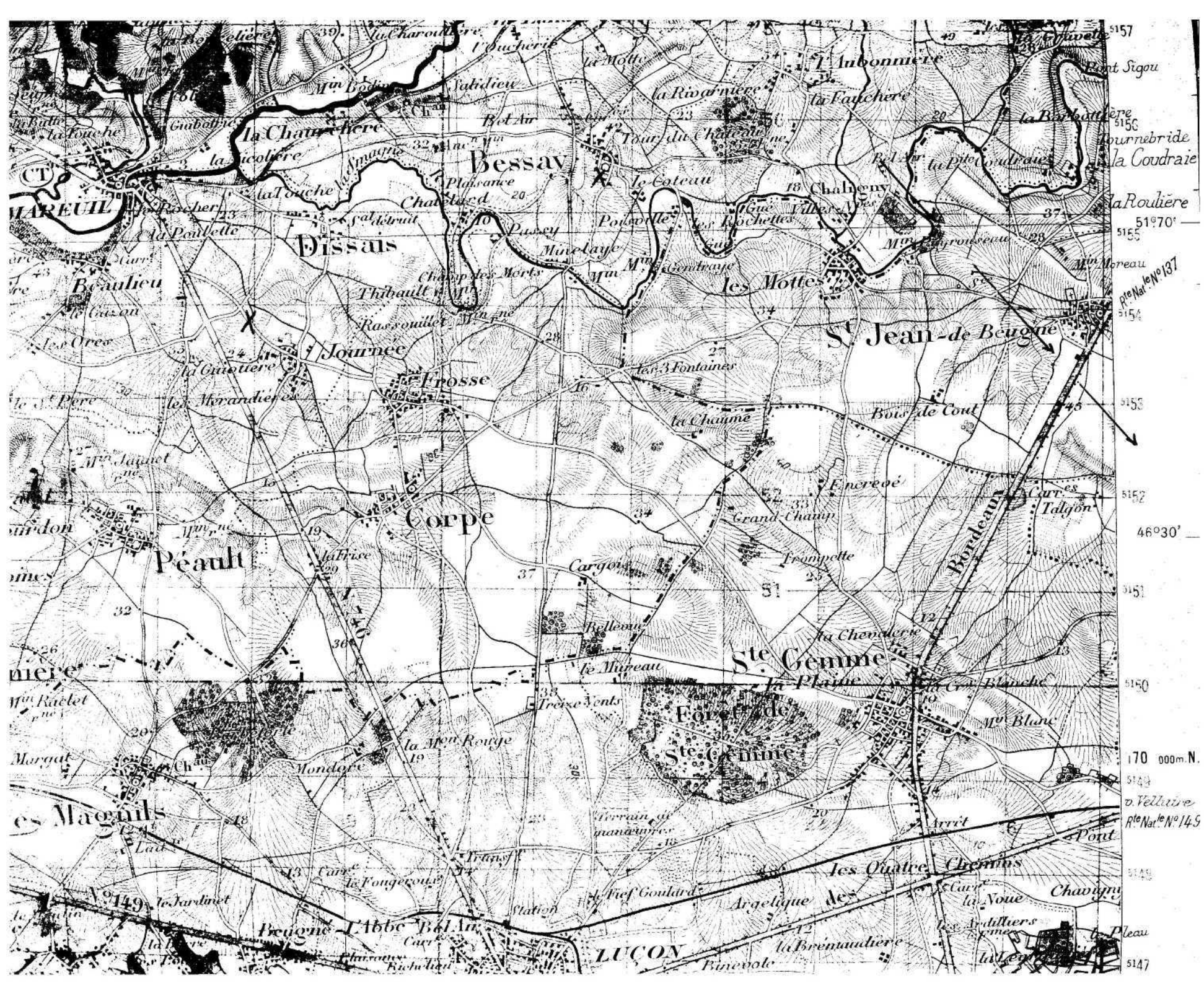
NOTE :

Mentionnons que les témoins oculaires de cet événement, tant et son fils, que , sont dans leurs communes respectives et qu'il ne peut y avoir aucun doute sur la véracité de leur dire.

Il ne , et les personnes contactées par eux à ce sujet ne doutent pas de leur parole.

Les observatoires et Bases Aériennes, situées hors du département n'ont pu être contactés.

—○—○—○—○—



5157
5156
5155
5154
5153
5152
5151
5150
5149
5148
5147

51°70'
46°30'

170 000m. N.

Rte. Nat. No. 137
Rte. Nat. No. 145

PLAN de SITUATION

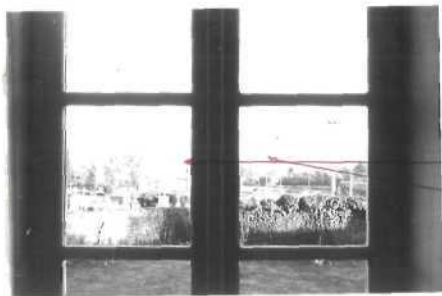
LEGENDE

(Carte "U.T.M." ECHELLE 1/50.000° - Carré de 100 Kms " XS ")

X - Emplacements des points d'observation.

→ - Direction de vol de l'O.V.N.I.

PHOTO N° 1 :



- Vue de la ligne d'horizon de l'intérieur du couloir du premier étage. (Position des 2 premiers observateurs.
- Emplacement de l'objet au début de l'observation.
- Emplacement de l'objet à la fin de l'observation.

PHOTO N° 2



- Vue de l'horizon prise de l'extérieur de la fenêtre du premier étage.
- Emplacement de l'objet au début de l'observation.
- Emplacement de l'objet à la fin de l'observation.

(Photographies parvenues à notre unité le 2 Décembre 1978)